

L'honorable ministre des Finances déclare, avec un magnifique sourire, que tout va bien dans l'économie du pays. Or, on a vu dernièrement un organisme de travailleurs, en Ontario, déclarer qu'il y avait 4 millions de miséreux au Canada. Eh bien, l'économie canadienne n'est pas si bonne que cela! Le ministre des Finances devrait former un comité qui, en plus d'analyser notre système de taxation, verrait à diminuer les taxes et à donner aux citoyens canadiens une économie plus prospère.

(Plus tard)

(Traduction)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances au sujet du comité du régime fiscal dont il a annoncé la création à l'appel des motions. Je voudrais poser deux brèves questions au ministre. D'abord, peut-il nous dire un peu qui composera ce comité au niveau ministériel et au plan technique? Deuxièmement, peut-il donner l'assurance à la Chambre que les objectifs économiques qu'il a indiqués dans le mandat du comité sont des objectifs que le gouvernement fédéral entend poursuivre et qu'il veillera à ce que ce comité ne se refuse pas les pouvoirs nécessaires pour maintenir en vigueur les techniques contre-cycliques qui s'imposent pour atteindre ces objectifs?

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, ce comité comprendra trois membres du gouvernement provincial et un membre—et si on le demande, un remplaçant—de chacun des gouvernements provinciaux. Les représentants fédéraux seront...

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, le ministre a déclaré qu'il y aura trois représentants du gouvernement provincial. Il a sans doute voulu parler du gouvernement fédéral.

L'hon. M. Gordon: En effet, il y aura trois représentants du gouvernement fédéral. Ce seront le ministre de la Justice (M. Favreau), le ministre du Revenu national (M. Benson) et moi-même, à titre de président. Les premiers ministres de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan, du Manitoba et de la Colombie-Britannique se proposent de siéger au comité. Pour ce qui est des autres provinces, elles songent présentement, sauf erreur, à y déléguer leurs ministres des Finances ou leurs trésoriers provinciaux.

Quant à la seconde partie de la question, je tiens à dire au représentant et à tous les députés que le gouvernement actuel entend conserver sa puissance et son indépendance afin de pouvoir prendre périodiquement les mesures qui s'imposent pour influencer sur l'économie.

Des voix: Bravo!

LES FINANCES

CONCESSIONS TARIFAIRES VISANT À RENDRE POSSIBLE LA FABRICATION AU QUÉBEC D'AUTOMOBILES DE MARQUES ÉTRANGÈRES

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Au nom de mon collègue, le ministre de l'Industrie, je voudrais annoncer à la Chambre certains arrangements tarifaires d'un caractère provisoire qui ont été accordés par décret à la Société Générale de Financement du Québec, afin de permettre à cette compagnie de commencer la production au Canada d'automobiles Renault et et Peugeot.

La Société Générale de Financement est une compagnie privée entièrement possédée par des Canadiens et qui a été créée l'an dernier par le gouvernement du Québec afin de favoriser et stimuler la formation et la mise en valeur, dans cette province, d'entreprises industrielles. Elle a conclu des accords avec les sociétés françaises, Régie Nationale des Usines Renault et Société Anonyme des Automobiles Peugeot, en vue de fabriquer leurs automobiles au Canada. En vertu des accords, la Société Générale de Financement construira et montera sa propre usine afin d'assembler et d'achever ces automobiles.

Cette initiative est unique en son genre en ce qu'une compagnie appartenant à des Canadiens fabriquera, en vertu d'une autorisation, des automobiles pour le compte d'un fabricant étranger de véhicules à moteur. Dès le début, des pièces constitutives seront achetées à des fabricants canadiens; d'autres pièces seront importées de sociétés françaises. La proportion des pièces importées qui seront utilisées sera réduite progressivement au fur et à mesure qu'on pourra s'en procurer de provenances canadiennes. Les automobiles achevées seront vendues aux filiales canadiennes des sociétés françaises aux fins de distribution au Canada et d'exportation.

La production annuelle projetée au début est de 8,000 automobiles occupant un effectif de 250 travailleurs.

La production de la compagnie, ajoutée à celle de Volvo à Dartmouth, Nouvelle-Écosse, permettra au Canada de produire une quantité considérable d'automobiles de type européen. Les voitures de ce genre ont été l'objet d'une demande soutenue de la part des consommateurs canadiens qui auront maintenant le choix de plusieurs produits fabriqués au Canada.

Ces arrangements provisoires relatifs aux droits de douane se comparent à ceux qui ont été accordés à *Volvo of Canada Ltd.*, compte tenu des valeurs relatives ajoutées au Canada dans la production de ces voitures. Comme dans le cas de Volvo, les arrangements spé-